

CONIPROOF EP 190/1 (ancien CONIPROOF 190/1)

Primaire et ragréage bi-composant en résine époxy, pour humidité résiduelle plus élevée, (total solide)

Description du matériau

CONIPROOF EP 190/1 est une primaire bi-composant à faible viscosité et **non pigmentée** à base de **résine époxy** fluide pour une utilisation sur supports minéraux comme le béton ou les chapes de ciment, "Total Solide selon les méthodes de test Deutsche Bauchemie e.V."

Domaines d'utilisation

CONIPROOF EP 190/1 fait partie du système **pour parking CONIPROOF PES, CONIPROOF HYBRID OS8, CONIPROOF PPC DL et CONIPROOF PPC SL** et a été contrôlé conformément aux exigences des normes DIN V 18026 et DIN EN 1504-2. Un contrôle du risque de **remontée d'humidité dans le système** CONIPROOF PES a été effectué et évalué.

CONIPROOF EP 190/1 est utilisé comme primaire bouche-pores et anti-remontées capillaires ou comme enduit de ragréage et de lissage préremplis sur les supports cimenteux minéraux.

Propriétés

CONIPROOF EP 190/1 est très faible viscosité et possède de ce fait une haute activité capillaire.

Il offre une très bonne adhérence sur les supports minéraux et cimenteux. Le primaire est d'utilisation universelle. Le matériau est facile à appliquer et forme une **barrière contre l'humidité**.

Après durcissement, CONIPROOF EP 190/1 se distingue par ses excellentes propriétés mécaniques. Il résiste à l'eau, à l'eau de mer et aux eaux usées, ainsi qu'à une quantité de lessives, acides dilués, solutions salines, huiles minérales, lubrifiants et carburants.

Pour l'utilisation, voir également les fiches techniques des systèmes

- CONIPROOF PES
- CONIPROOF PPC SL
- CONIPROOF PPC DL
- CONIPROOF HYBRID OS8

et autres.

Données techniques

Rapport de mélange	Composants selon part de poids.	A : B	100 : 43
Densité	Mélange, à 23 °C	g/cm ³	1,09
Viscosité	Mélange, à 23 °C	mPas	430
Temps d'application (bidons de 25 kg)	à 10 °C	min.	60
	à 23 °C	min.	30
	à 30 °C	min.	15
Capacité de recouvrement	à 20 °C minimal	h	8
	maximal	h	48
Utilisation	à 10 °C	h	min. 24
	à 20 °C	h	min. 8
	à 30 °C	h	min. 4
Température d'application	minimal	°C	10
	maximal	°C	30
Humidité maximale autorisée De l'air		%	75
Dureté Shore D	après 7d / 23 °C		79
Résistance à la traction		N/mm ²	≥ 1,5
Ces données sont des valeurs indicatives. Ces valeurs ne sont pas destinées à établir des spécifications !			

Notice d'utilisation

Veuillez également [noter les informations contenues dans nos directives générales de traitement](#).

CONIPROOF EP 190/1 est livrée dans le bon rapport de mélange du composant A (résine) et du composant B (durcisseur).

Procédure de mélange

La [température](#) des deux composants lors du mélange doit varier entre 10 et max. 25 °C.

Le composant B est d'abord versé dans le bidon du composant A. Prendre garde à ce que le composant B s'écoule en continu, racler soigneusement le bidon à l'aide d'une spatule.

Pour atteindre une consistance homogène et un mélange intensif, les deux composants doivent être soigneusement mélangés à l'aide d'un agitateur à faible vitesse d'environ 300 tr/min. Le produit au fond et sur les bords de la cuve doit également être mélangé.

Le [mélange](#) doit avoir lieu pendant environ [2-3 minutes](#) jusqu'à obtenir un aspect homogène et lisse.

Le mélange doit ensuite être reversé dans un second contenant [propre](#) et être de nouveau mélangé pendant environ 1 minute pour éviter les défauts de mélange.

Consommation

La consommation de CONIPROOF EP 190/1 comme primaire est d'environ [0,3-0,5 kg/m²](#) selon l'état et la nature du support.

Un [second passage](#) avec [0,2-0,4 kg/m²](#) de CONIPROOF EP 190/1 peut s'avérer [nécessaire](#) pour garantir le remplissage complet des pores et capillarités.

Pour des profondeurs de rugosité $\geq 0,5\text{mm}$, un enduit de ragréage et de lissage doit également être prévu. Ceci doit être évalué après le prétraitement du support (grenailage).

La résine de fond CONIPROOF EP 190/1 peut aussi être utilisée comme tiré à 0. Pour ce faire, la résine est remplie de sable quartz séché à la flamme de granulométrie 0,1-0,3 mm après avoir mélangé les deux composants. Le [niveau de remplissage](#) dépend [alors](#) des températures et de l'épaisseur de couche et varie entre 0,5 et 1,5 parts du poids du liant à base de résine époxy.

Les indications de quantités sont des [valeurs indicatives](#) et peuvent être supérieures pour les surfaces très rugueuses ou poreuses. Au besoin, des valeurs de consommation précises doivent être calculées après le prétraitement du support.

Du sable quartz séché à la flamme, d'une granulométrie de 0,1 à 0,3, est recommandé pour le remplissage de CONIPROOF EP 190/1 comme enduit de ragréage et de lissage.

Le CONIPROOF EP 190/1 doit être appliqué à [température constante ou décroissante](#) pour éviter la formation de [bulles](#) par l'air ascendant emprisonné.

Ceci doit être tout particulièrement respecté pour une utilisation en extérieur.

L'application de CONIPROOF EP 190/1 se fait au rouleau, ou mieux encore à l'aide d'une raclette caoutchouc, par lissage régulier ou brossage sur le support préalablement préparé. Ce faisant, la formation de flaques ou d'un dépôt épais de résine de fond doit être évitée.

Revêtements polyuréthane

Pour établir l'adhérence avec un revêtement à base de polyuréthane appliqué ultérieurement, le primaire encore [frais](#) doit être saupoudré d'une couche couvrante de [sable quartz](#) séché à la flamme de granulométrie 0,3 à 0,8 mm (consommation env. 1kg/m²). Éviter un saupoudrage excessif.

Températures

Le temps d'application de CONIPROOF EP 190/1 et le durcissement de la couche dépendent fortement de la température du matériau, du support et de l'environnement. A faible température, les réactions chimiques sont en principe retardées, augmentant d'autant la durée de vie en pot et la durée avant que la couche ne puisse être praticable ou recouverte. Simultanément, l'augmentation de viscosité augmente éventuellement la consommation par unité de surface. A l'inverse, lorsque les températures sont élevées, les réactions chimiques sont accélérées, de sorte que les durées ci-dessus sont réduites en conséquence.

Pour le durcissement complet de CONIPROOF EP 190/1, la température moyenne du support ne doit pas être inférieure à la température minimale d'application du produit.

De plus, après application, le matériau doit être protégé pendant environ 24 heures (à 20 °C) des projections directes d'eau. Pendant ce temps, le contact de l'eau sur la surface pourrait provoquer une coloration blanche (formation de carbamate) et/ou une adhésivité nuisant considérablement à l'adhérence à la couche suivante et devant donc être éventuellement éliminée.

Produit de nettoyage

Lorsque les travaux sont terminés et en cas d'interruption du travail, tous les appareils pouvant être réutilisés doivent être nettoyés avec le NETTOYANT 44 ou par exemple de l'alcool isopropylique.

Nature du support

Le support d'application (ancien et nouveau) doit être structurellement sain, solide, exempt de particules libres et de laitance, de poussière, d'huiles, de graisses, d'abrasion de caoutchouc et d'autres substances de séparation. La résistance à la traction superficielle de la surface à apprêter doit être d'au moins 1,5 N/mm² (plus petite valeur individuelle d'au moins 1,0 N/mm²), la résistance à la compression d'au moins 25 N/mm². Les supports doivent avoir atteint leur taux d'humidité d'équilibre et être également protégés des effets de la montée des eaux pendant l'utilisation ou des mesures particulières doivent être prises, comme l'application d'un apprêt bloquant supplémentaire (demandez à notre service technique)

Béton	max. 4 M-% d'humidité
Chape en ciment	max. 4 M-% d'humidité
Primaire filmogène double	jusqu'à max. 6 M-% d'humidité (après consultation du service technique)

Il doit y avoir une membrane anti-humidité (DPM) régulière entre la base de pierre et la dalle. La pénétration d'humidité sur la face arrière doit être impossible.

L'**humidité résiduelle** du support ne doit pas être supérieure à 4%.

Avec une teneur en humidité résiduelle plus élevée jusqu'à max. 6% en poids, un apprêt de blocage filmogène supplémentaire avec CONIPROOF EP 190/1 peut être installé.

La **température du support** doit être au moins de 3 °C supérieure au point de rosée.

Le support à revêtir doit être protégé contre les remontées d'humidité (pression d'eau).

La consommation et les indications de quantités sont des **valeurs indicatives** et peuvent être supérieures avec les surfaces très rugueuses ou poreuses.

Au besoin, des valeurs de consommation précises doivent être calculées après le prétraitement du support.

Forme de livraison

La livraison de CONIPROOF EP 190/1 a lieu en bidons de 25 kg, fûts sur demande. Les composants A et B doivent être versés dans des bidons séparés dans un rapport de mélange adéquat.

Teinte

Transparent

Stockage

Les bidons d'origine doivent être stockés hermétiquement fermés, au sec et dans une plage de températures de 15 à 25 °C.

Éviter le rayonnement direct du soleil et le stockage à une température inférieure à la température de stockage recommandée.

Avant utilisation du produit, vérifier sur le bidon la date limite de conservation.

Comportement physiologique et mesures de protection

Durci, le CONIPROOF EP 190/1 est physiologiquement neutre.

Voir les mesures de protection nécessaires lors du traitement et les prescriptions de transport et de mise au rebut dans les fiches de sécurité actualisées du produit.

Marquage teneur en COV :

CONIPROOF EP 190/1 répond aux exigences de la directive UE 2004/42/CE.

La valeur limite pour les produits prêts à l'emploi (type de produit selon le tableau IIA j Type sb) est:

Niveau II (à partir de 2010) <500 g/l COV.

Lorsqu'il est prêt à l'emploi, ce produit contient moins de 500 g/l de COV.

Informations sur les dangers

GIS-CODE : RE30

Ordonnance relative aux substances dangereuses : obligation d'étiquetage



Marquage CE :

Voir déclaration de performances

Marquage CE selon DIN EN 1504-2

La norme DIN EN 1504-2 « Produits et systèmes pour la protection et la réparation de structures en béton – Partie 2 systèmes de protection de surface pour le béton » détermine les exigences pour les procédés de protection de surface par « imprégnation hydrophobe », « imprégnation » et « revêtement ». Si des produits satisfaisant à la norme DIN EN 1504-2 sont utilisés comme système de revêtement de sol exposé à de fortes contraintes mécaniques, ceux-ci doivent alors également satisfaire aux exigences de la norme DIN EN 13813.

Pour plus de détails, voir le marquage CE et la déclaration de conformité.

Marquage CE selon DIN EN 13813

La norme DIN EN 13813 « Matériaux de chape et chapes – Matériaux de chapes – Propriétés et exigences » détermine les exigences envers les chapes utilisées pour la construction de sols en intérieur. Cette norme concerne également les revêtements et vitrificateurs à base de résine synthétique.

CONICA AG
Industriestrasse 26
8207 Schaffhausen
Suisse

Tél. : + 41 52 644 3600
Fax : + 41 52 644 3699
info@conica.com
www.conica.com

Le contenu de cette fiche technique est sans engagement. Compte tenu d'une part de la variété des supports et états des objets, et d'autre part du fait que l'utilisation et le traitement de ce produit échappent à notre contrôle, l'acheteur et/ou l'utilisateur ne sont pas dégagés de leur obligation de vérifier sous leur propre responsabilité l'adéquation de ce produit à l'usage envisagé. Nos conseils verbaux, par écrit et dans le cadre d'essais sont donc sans engagement.

A la parution de cette édition, toutes les informations précédentes relatives à ce produit sont considérées comme n'étant plus d'actualité. Les fiches techniques étant régulièrement actualisées, il incombe à l'utilisateur de toujours disposer de la version la plus récente. Les utilisateurs enregistrés peuvent à chaque instant télécharger les fiches techniques actualisées sur notre site Internet. Nous pouvons également vous les envoyer volontiers sur demande.